

Communiqué de presse

Initiatives de la Place financière de Paris sur la finance bleue

Paris le 5 juin 2025

Dix ans après la COP21 et l'accord de Paris sur le climat, la France et le Costa Rica organisent la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC-3) à Nice du 9 au 13 juin 2025, dont l'objectif est d'accélérer la mobilisation des acteurs autour de la gestion durable des océans. En marge de ce sommet, l'Institut de la Finance Durable présente son panorama " Les initiatives de la Place financière de Paris sur la finance bleue " s'appuyant sur le partage des bonnes pratiques de 16 acteurs de la Place¹.

A travers ce nouveau panorama, l'Institut de la Finance Durable (IFD) identifie des initiatives d'acteurs bancaires, de l'assurance, de la gestion d'actifs, et d'entreprises non financières dans quatre secteurs clés de l'économie bleue :

- **La décarbonation des transports maritimes et la transition des activités portuaires ;**
- **L'aquaculture et la pêche durables ;**
- **La prévention et la réduction de pollutions marines dont la lutte contre la pollution plastique ;**
- **La conservation, la gestion et la restauration d'écosystèmes marins et côtiers.**

Le panorama recense également les principaux outils et ressources sur l'océan utiles pour l'engagement des acteurs.

L'océan : des ressources essentielles confrontées à de multiples pressions et à une gouvernance fragmentée.

L'océan constitue le biome le plus vaste de la planète couvrant plus de **70 % de la surface du globe** et assure des services écosystémiques essentiels à la **régulation du climat et au maintien de la biodiversité**. Il soutient également des milliards de personnes par ses apports alimentaires, économiques et culturels. Toutefois, l'océan subit de fortes pressions anthropiques tandis que sa gouvernance reste fragmentée rendant complexe la coordination internationale.

Une économie bleue émergente mais encore marginale dans les stratégies d'investissements.

Pour atteindre l'Objectif de Développement Durable n°14 de l'ONU - " Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ", 147 milliards d'euros par an au niveau mondial seraient nécessaires. Or seuls 21 milliards sont aujourd'hui mobilisés (dont 16,8 provenant du secteur public et 4,2 du secteur privé).

¹ Groupe Agence Française de Développement, AXA, BL Evolution, BNP Paribas, Groupe BPCE, Carbone 4 & CDC Biodiversité, EDF, Eurazeo, Groupe Caisse des Dépôts, Groupe Crédit Agricole et Amundi, Crédit Mutuel Arkéa, La Macif, Movall, SCOR Assurance, Société Générale et SWEN Capital Partners.

Pourtant, l'économie bleue (qui représente 4% de l'emploi mondial) est porteuse de nombreuses opportunités² encore largement sous estimées à condition de renforcer la protection des écosystèmes marins et de travailler à leur résilience.

Une prise en compte progressive des enjeux océaniques par le secteur financier : une dynamique émergente sur la Place de Paris avec de premières initiatives notables.

En s'appuyant sur l'intégration progressive des enjeux liés aux océans dans leurs opérations, le panorama de l'Institut de la finance durable présente les principales actions et initiatives de 16 acteurs de la place, qui peuvent être distinguées en quatre types : (i) comprendre les risques, les impacts et les dépendances vis-à-vis de l'océan, (ii) utiliser les certifications et rejoindre les coalitions, (iii) structurer les engagements, (iv) déployer des solutions de financement vers une économie bleue (par exemple : obligations bleues, prêts, fonds thématiques, crédits carbone, assurances innovantes etc., voir annexe pour plus de détails sur ces initiatives).

Malgré cet intérêt croissant et de début de l'intégration de ces enjeux, la dépendance de l'économie à l'océan et la redirection des flux financiers vers un océan durable reste à ce stade peu intégrés dans les stratégies financières. **L'UNOC-3 est un moment important pour renforcer cette dynamique initiée et favoriser les efforts de financement en faveur des écosystèmes marins.**

L'Institut de la finance présentera ses travaux avec ses membres sur 2 tables rondes :

- **Le 7 juin de 16h30 à 18h00 pour la table ronde intitulée- "Tackling Plastic Pollution and Promoting Circularity with Finance"** co organisé par l'Institut de la finance durable et l'UNEP FI avec l'intervention du Programme des Nations Unies pour l'environnement, Fonds d'équipement des Nations Unies, Banque mondiale, The Ocean Cleanup, Plastic Odyssey, Beyond Plastic Med, Circulate Capital, Removall, LBP AM, Amundi, BNP Paribas.
- **Le 8 juin de 7h00 à 8h30 sur la table ronde intitulée "Mainstreaming Sustainable Blue Finance for a Regenerative and Sustainable Blue Economy - Enabling and Derisking Approaches"** en présence du WWF, d'AXA et d'ORRAA.

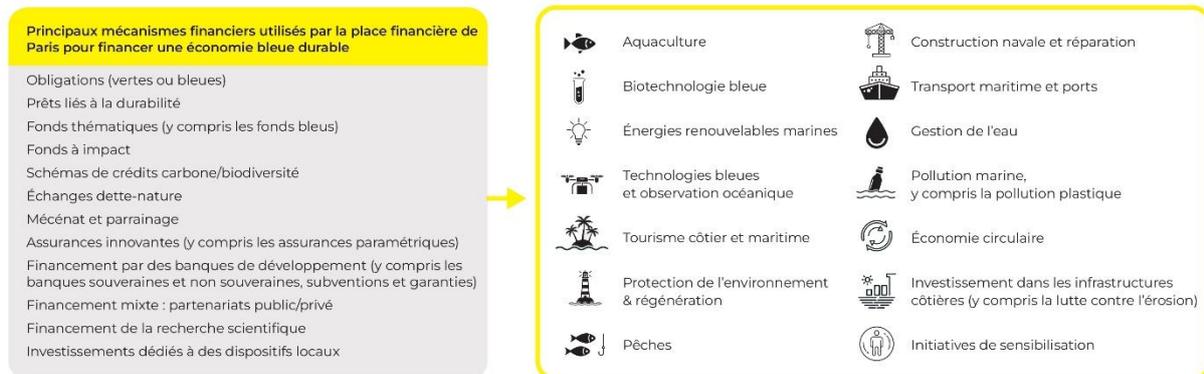
A propos de l'Institut de la Finance Durable

Créé en octobre 2022, l'Institut de la Finance Durable, branche de Paris EUROPLACE, a pour objectif de coordonner, fédérer et accélérer l'action de la Place financière de Paris pour la réalisation de la transition écologique et la transformation de l'économie vers un modèle bas-carbone et inclusif, aligné avec les objectifs de l'Accord de Paris et les Objectifs du développement durable. Il rassemble l'ensemble des acteurs privés, publics et institutionnels de la Place de Paris et porte les positions de la Place au plan européen et international.

Contacts presse - contact@ifd-paris.com

² Parmi les secteurs offrant des forts potentiels de développement, on peut citer le transport maritime durable et le développement des infrastructures portuaires, la pêche et l'aquaculture, les énergies marines renouvelables, le tourisme côtier et maritime.

Annexe - Principales solutions de financement déployées par les acteurs de la Place de Paris sur l'océan



Source : Institut de la finance durable

1. Les obligations bleues

- **Groupe Crédit Agricole** : CA-CIB a soutenu l'émission de la première obligation bleue en 2019 en jouant de nombreux rôles, notamment celui de Joint Green and Sustainability Structuring Advisor pour cette obligation émise par Industrial Bank.
- **Groupe BPCE** : émission de 500 millions d'euros d'obligations bleues pour SAUR (gestion de l'eau douce et des eaux usées, en plus de la protection des océans) par Natixis Corporate & Investment Banking.

2. Les prêts et autres financements dédiés à l'économie bleue

- **Société Générale** : Mise en œuvre de politiques sectorielles intégrant des critères ESG dans le financement de secteurs sensibles (Ex : pêche, aquaculture, transport maritime, agriculture).
- **BNP Paribas** : "Blue Finance" est une facilité de prêt à impact lancée en 2024 par BNP Paribas et l'ONG Blue Alliance pour financer la gestion efficace des aires marines protégées (AMP) dans les pays du Sud.
- **Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts)** : Octroi d'un prêt Aquap prêt GEMAPI de 3,5 M€ à la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois pour renforcer sa résilience face aux submersions marines.
- **Crédit Mutuel Arkéa** : Le Crédit Mutuel Arkéa soutient l'ensemble de la chaîne de valeur de la décarbonisation du transport maritime. Le Crédit Mutuel Arkéa est par exemple investi dans la coopérative bas carbone Windcoop.
- **EDF** : Développement du projet CENAQ pour l'électrification des navires à quais à Bordeaux via l'entreprise Dalkia Electrotechnics.

3. Les fonds thématiques en faveur de l'océan

- **Eurazeo** : Le fonds **Eurazeo Sustainable Maritime Infrastructure (ESMI)** a pour objectif d'accompagner la **transition de l'industrie maritime mondiale**.
- **SWEN Capital Partners** : **SWEN Blue Ocean 2**, un fonds de capital-risque d'impact **axé sur le développement de l'innovation pour régénérer la biodiversité des océans**.

4. Les crédits carbone et mécanismes associés

- **AFD** : Le programme **Blue Carbon Facility** (6 M€) développe des crédits carbones issus des écosystèmes côtiers (projets pilotes au Cambodge et en Mauritanie).
- **Removall - Projet Hakuna Taka** : Développement de crédits plastiques au Kenya.

5. Les modèles d'assurances innovants

- **AXA XL** : Assurance-crédit pour soutenir un debt for nature swap avec le gouvernement des Bahamas, permettant de soutenir les aires marines protégées dans la région des caraïbes.
- **SCOR Assurance** : Signataire des Poseidon Principles for Marine Insurance, initiative internationale qui vise à aligner le financement maritime avec les objectifs climatiques de l'Accord de Paris.

6. Les partenariats et accompagnements stratégiques

- **BL Evolution** : Conseil stratégique aux entreprises maritimes afin d'intégrer les enjeux océaniques à leur modèle économique, évaluer les pressions via des outils comme ENCORE ou POOLPE, et soutenir l'innovation.
- **Carbone 4, Ifremer, CDC Biodiversité** : Élaboration d'une méthodologie pour mesurer les pressions des entreprises sur la biodiversité marine et concevoir des plans d'actions adaptés.
- **La Macif** : Soutien aux programmes portés par Surfrider Foundation tels que "Ostreopsis Ovata" pour lutter contre cette algue envahissante sur le littoral méditerranéen.